

L'ÉVALUATION
DES POLITIQUES
PUBLIQUES
ÉDUCATIVES

RÉSUMÉS DES ARTICLES

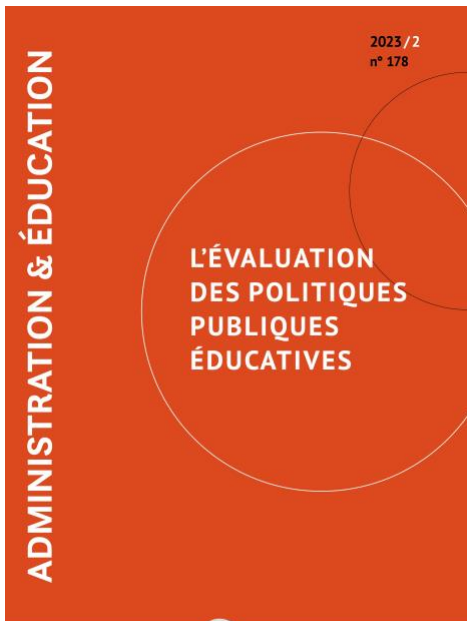


Revue trimestrielle
de l'Association française
des acteurs de l'éducation

Administration & Éducation

L'évaluation des politiques publiques éducatives

N°178 – 2023/2



AFAE

Revue trimestrielle
de l'Association française
des acteurs de l'éducation

1

Si l'évaluation des politiques éducatives constitue un impératif au niveau international, et malgré les efforts accomplis depuis la fin des années 1980 sur le sujet, la France éprouve quelques difficultés à établir des cohérences dans ses approches. En dépit des travaux d'institutions ou de dispositifs tels que la Cour des comptes, les missions parlementaires, la DEPP, le Conseil d'évaluation de l'école, etc., la mesure de l'équité du système scolaire et de l'enseignement supérieur, de son efficacité et de ses résultats n'apparaît pas probante. Les changements ministériels, la continuité des politiques éducatives, la centralité de l'école française, obèrent la possibilité d'une convergence évaluative.

C'est cette approche réflexive de la nécessité d'une évaluation des politiques éducatives qu'abordera le prochain numéro de la revue Administration & Éducation. À partir d'une réflexion globale de la Cour des comptes, du Conseil d'État, de la Société française de l'évaluation et du Conseil d'évaluation de l'école, le numéro tentera de mettre en évidence les évaluations en acte pour montrer les caractéristiques possibles d'une évaluation de ces politiques.

Il mettra aussi en lumière la recherche d'une amélioration de cette évaluation afin de bâtir, pour une politique plus générale, les outils de pilotage et de gouvernance pertinents pour le système éducatif. Cette multiplicité d'approches entre réflexions théoriques, expériences pragmatiques et mesure des enjeux d'une évaluation, devrait cerner les impératifs d'une cohérence aujourd'hui attendue pour faire progresser un système éducatif dont les résultats peuvent s'améliorer.

RÉSUMÉS DES ARTICLES

Sommaire

Editorial

– Yannick TENNE

Première partie : L'évaluation des politiques publiques éducatives : les enjeux et les progrès à effectuer en France

Conduire et partager l'évaluation des politiques publiques : un atout démocratique dans un contexte de défiance

– Martine de BOISDEFFRE

Pour améliorer la performance de l'Éducation nationale : l'avis de la Cour des comptes. « Il faut en organiser l'évaluation »

– Jean-Charles RINGARD

L'évaluation des politiques publiques : une opportunité pour une approche renouvelée de l'action publique

– Isabelle DUCHEFDELAVILLE

Une évaluation de l'action publique en éducation, en deux temps trois mouvements : une question politique... une question internationale

– Régis MALET

Deuxième partie : Des acteurs, des outils pour mettre en œuvre effectivement des évaluations de politiques publiques éducatives

La contribution scientifique de la DEPP à l'évaluation des politiques éducatives

– Axelle CHARPENTIER

Les évaluations des politiques publiques de l'enseignement scolaire en France

– Béatrice GILLE, Bertrand RICHEL

l'IGÉSR : une évolution au service des évaluations de politiques publiques éducatives

– Caroline PASCAL

Évaluer des politiques éducatives dans l'enseignement supérieur : un besoin et une maîtrise des risques

– Frédéric FOREST

Évaluer la culture. Cultiver l'évaluation

– Emmanuel CONSTANT

Troisième partie : Des exemples pour s'enrichir par des pratiques

Les outils de la DEPP au service des territoires

– Philippe WUILLAMIER

De l'évaluation du choix des enseignements de spécialités à l'évolution de la politique d'orientation de l'établissement, au lycée Marguerite Yourcenar du Mans

– Joël GAMESS

Le CLAVIM. Du projet à l'évaluation

– Bruno JARRY

Quatrième partie : Des propositions pour aller plus loin

Les conditions pour une acculturation à l'évaluation des politiques éducatives dans le système éducatif français

– Point de vue d'organisations syndicales et d'institutions.

Conclusion

Pour conduire une évaluation de politique publique éducative fondée sur un enjeu démocratique : encore quelques marges de progrès

– Jean-Charles RINGARD



Éditorial

– Yannick TENNE

Première partie : L'évaluation des politiques publiques éducatives : les enjeux et les progrès à effectuer en France

Conduire et partager l'évaluation des politiques publiques : un atout démocratique dans un contexte de défiance

– Martine de BOISDEFFRE

Le Conseil d'État est la plus haute juridiction administrative de France. Il n'a donc pas vocation institutionnelle à être un producteur d'évaluations de politiques publiques. Néanmoins, par ses fonctions contentieuses, consultatives sur les projets de lois comportant des études d'impact ou sa fonction d'études, le Conseil d'État a toujours témoigné un vif intérêt pour les évaluations de politiques. Ainsi son étude annuelle 2020 s'intitule-t-elle « Conduire et partager l'évaluation des politiques publiques ».

La présidente de la section du rapport et des études du Conseil d'État, Mme Martine de Boisdeffre, nous livre une synthèse de cette étude dans le présent article. Après avoir présenté les enjeux majeurs de l'évaluation des politiques publiques et les avancées perfectibles de cette démarche en France, elle pose avec lucidité et sans concession les trois conditions d'une bonne pratique évaluative au service de l'action publique... Trois conditions pour faire de cette pratique un véritable atout pour notre démocratie.

Pour améliorer la performance de l'Éducation nationale : l'avis de la Cour des comptes. « Il faut en organiser l'évaluation »

– Jean-Charles RINGARD

Le Comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques (CEC) de l'Assemblée nationale a demandé l'assistance de la Cour des comptes pour réaliser une enquête sur l'organisation de la fonction évaluation du système éducatif.

Cette enquête a été rendue publique en décembre 2017. Certes elle a plus de 5 ans d'âge et certaines préconisations ont déjà inspiré des articles sur la loi de l'école de la confiance, notamment ceux consacrés à la création du Conseil d'évaluation de l'École, au développement d'évaluations systématiques des acquis des élèves à différents moments clés de la scolarité, ou encore à l'obligation de l'évaluation des établissements.

Mais d'une part l'évaluation de politiques publiques est la plus récente des missions de la Cour des comptes; il ne s'agit plus seulement pour elle de contrôler des comptes voire de les certifier mais bien « d'évaluer l'impact des politiques publiques dans toutes leurs dimensions économiques, sociales, environnementales » c'est-à-dire de se poser la question du résultat obtenu et de l'usage de la ressource. D'autre part, cette enquête fait le lien entre amélioration de la performance du système éducatif sur les compétences de l'État et organisation d'un système cohérent d'évaluation des politiques publiques d'éducation. Il nous a donc semblé pertinent, dans le cadre de la première partie de ce numéro, de reprendre les principaux enseignements de cette enquête.

L'évaluation des politiques publiques : une opportunité pour une approche renouvelée de l'action publique

– Isabelle DUCHEFDELAVILLE

En matière d'évaluation des politiques publiques, la France a longtemps accusé un retard au sein de l'OCDE. Plusieurs spécificités de notre système politico-administratif (cloisonnement entre administration et monde académique, poids des services statistiques des ministères, faible structuration de l'enseignement de l'évaluation des politiques publiques) concourent à

expliquer que les pratiques évaluatives ont peu percolé en France. Malgré une réticence française à l'égard de l'évaluation des politiques publiques, trois pôles se sont structurés depuis une dizaine d'années sur le plan national (le Parlement, depuis la réforme constitutionnelle de 2008, la Cour des comptes et France Stratégie) tandis que l'évaluation prenait une dimension nouvelle dans des laboratoires de recherche spécialisés. Un nouveau contexte est en train de se mettre en place. Avec la montée en puissance des évaluations à l'initiative des collectivités locales, des ressources universitaires mobilisables et l'extension des compétences des juridictions financières (CRC), s'ébauche un écosystème de l'évaluation dans les territoires. Celui-ci demande à être structuré dans la durée.

Les pratiques traduisent une vraie dynamique de l'activité évaluative. Les études d'impact, toujours faiblement développées ex ante, connaissent un nouvel essor à d'autres étapes du cycle de l'action publique. Sur le plan des méthodes, l'hybridation des pratiques concourt à la qualité des travaux et renforce la robustesse des résultats. Deux enjeux majeurs peuvent être identifiés aujourd'hui : l'aptitude des acteurs à évaluer ensemble les très nombreux domaines de responsabilités partagées, et notamment les politiques éducatives. Plus centrale encore est la question de l'appropriation des travaux évaluatifs par les décideurs, qui demeure insuffisante.

Une évaluation de l'action publique en éducation, en deux temps trois mouvements : une question politique... une question internationale

– Régis MALET

L'évaluation de l'action publique en éducation est à la fois question d'échelle, de méthode, de valeurs et de cohésion sociale. Loin d'être une question technique, l'évaluation est d'abord une question politique, démocratique, sociale et sociétale. On propose de resituer cette question dans son historicité, sa diversité et sa conflictualité, sur le temps long de l'internationalisation de l'évaluation de l'action publique en éducation, en considérant ce que ces évolutions disent – par leurs échelles, objets et finalités – de l'idée même d'éducation comme projet de société et de l'action publique en éducation.

Deuxième partie : Des acteurs, des outils pour mettre en œuvre effectivement des évaluations de politiques publiques éducatives

La contribution scientifique de la DEPP à l'évaluation des politiques éducatives

– Axelle CHARPENTIER

L'évaluation des politiques éducatives est un exercice indispensable pour éclairer le débat public sur le fonctionnement du système éducatif et favoriser la réussite de tous les élèves. Mais c'est aussi un exercice complexe, exigeant et sujet à controverse, auquel contribuent de nombreux acteurs en France, dont la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) du ministère chargé de l'Éducation nationale via une démarche scientifique appuyée sur sa connaissance fine des réalités du terrain. Afin de remplir au mieux cette mission, la DEPP cultive son ancrage singulier à mi-chemin entre le domaine de l'action publique et celui de la recherche et mobilise la richesse de son système d'information statistique. Partenaire de longue date de la communauté scientifique, la DEPP cherche aujourd'hui à se doter d'outils innovants et structurants afin de développer les travaux d'évaluation en éducation et favoriser la diffusion des enseignements de la recherche dans le débat public et au plus près des besoins de la communauté éducative et ses partenaires.

Les évaluations des politiques publiques de l'enseignement scolaire en France

– Béatrice GILLE, Bertrand RICHET

Le Conseil d'évaluation de l'École, créé par la loi du 26 juillet 2019, est chargé d'évaluer en toute indépendance l'organisation et les résultats de l'enseignement scolaire. Il a conçu le cadre de l'évaluation des écoles et des établissements et assure le suivi et l'analyse de la démarche au niveau national, il a mis en place des comités techniques d'évaluation autour de politiques publiques à fort enjeu (équité scolaire, formation des enseignants) et il contribue enfin à développer la fonction évaluative au sein du ministère (outil de cartographie et cadre de référence méthodologique). Chacune de ses missions répond à une triple finalité : améliorer la qualité du service public d'éducation à tous les niveaux, rendre compte de l'action de l'État dans le champ éducatif et contribuer au débat public sur l'éducation.

l'IGÉSR : une évolution au service des évaluations de politiques publiques éducatives

– Caroline PASCAL

L'IGÉSR, de par son évolution récente et la diversité de ses activités dans des champs d'action de plus en plus complexes, est en mesure de porter un regard cohérent et convergent sur l'ensemble des politiques publiques touchant à la formation de la jeunesse.

Le défi à relever repose sur le juste équilibre d'une évaluation fine et nuancée et des préconisations à la fois réalistes et opérationnelles, qui permettent les ajustements nécessaires d'une réforme dont on peut repérer les biais en temps réel, en cours de mise en œuvre. Les missions de l'IGÉSR sont pour l'essentiel aussi une réponse à une exigence croissante de transparence sur la qualité et l'efficacité des politiques publiques de la part des usagers de l'école et de l'université. La prise en compte du temps pédagogique, plus long que le temps politique, et l'utilisation de méthodes collectives et partagées, garantissent les analyses de l'inspection générale de l'objectivité et de l'indépendance attendues de ses destinataires.

La transformation en œuvre de la haute fonction publique doit permettre d'accueillir des inspecteurs généraux dans le service, désormais pour une durée limitée, avec une diversité de profils, de parcours de carrière et d'âge plus large, mais avec la même attention portée à l'excellence et à la variété des expertises nécessaires à la qualité des évaluations réalisées par l'ensemble des inspections générales.

Évaluer des politiques éducatives dans l'enseignement supérieur : un besoin et une maîtrise des risques

– Frédéric FOREST

L'évaluation dans l'enseignement supérieur est omniprésente, que l'on s'intéresse à l'enseignement (en incluant l'évaluation par les étudiants, les enseignants ou les enseignements eux-mêmes), à la recherche (les articles, les chercheurs ou les laboratoires) ou aux politiques des établissements. Elle a fait l'objet de beaucoup d'attention de la part des pouvoirs publics depuis les années 1980 et le développement d'une politique de contractualisation entre l'État et les établissements. Avec l'essor du nouveau management public, l'État a en effet développé une démarche de contractualisation qui repose sur l'évaluation et la mesure de la performance selon une logique d'accountability (i.e. de rendre des comptes) qui est au cœur de la loi organique relative aux lois de finances (LOLF) votée en 2001.

Dans l'enseignement supérieur, l'évaluation prend place au sein d'un triptyque qui l'articule avec la contractualisation et l'allocation des moyens. Mais pourquoi évaluer ? Il peut s'agir d'abord de donner une garantie la plus objective possible de la qualité, de classer ou d'allouer des moyens ou encore d'analyser l'atteinte d'objectifs y compris dans une logique de progression propre.

Évaluer la culture. Cultiver l'évaluation

– Emmanuel CONSTANT

Depuis une quinzaine d'années, le département de la Seine-Saint-Denis porte et finance une politique publique d'Éducation artistique et culturelle (EAC) en direction des collégiens. Celle-ci a été élaborée sous l'impulsion du président du conseil général de l'époque, Claude Bartolone. Elle a fait l'objet d'un travail commun avec les services départementaux de l'Éducation nationale dirigés à l'époque par Daniel Auverlot.

Près de quinze années après, quels en sont les résultats ? Quels profits en ont tiré les collégiens ? Quelle plus-value cette politique publique a-t-elle apportée aux pratiques enseignantes ? Tout cela est-il mesurable ? Tout cela doit-il être mesuré ?

La pérennité de cette politique publique d'éducation artistique et culturelle permet aujourd'hui de porter une appréciation étayée qui relativise sans doute la possibilité et la pertinence de l'évaluation systématique.

Troisième partie : Des exemples pour s'enrichir par des pratiques

Les outils de la DEPP au service des territoires

– Philippe WUILLAMIER

Contribuer à l'aide au pilotage du système éducatif et en particulier à l'évaluation des politiques éducatives est une des priorités stratégiques de la Division de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP). Sans prétendre aborder toutes les nuances du très polysémique vocable « évaluation », il est possible d'identifier de la part de la DEPP la production et la mise à disposition de nombreux outils susceptibles de favoriser l'appropriation par les acteurs du système éducatif de la démarche d'évaluation des politiques éducatives.

De l'évaluation du choix des enseignements de spécialités à l'évolution de la politique d'orientation de l'établissement, au lycée Marguerite Yourcenar du Mans

– Joël GAMESS

Le lycée Marguerite Yourcenar au Mans est un lycée général et technologique qui, au vu de son recrutement et de ses propositions de formation, s'est interrogé sur la mise en œuvre de la réforme du lycée et sur les procédures de choix et d'orientation des élèves. C'est un travail collectif et partenarial qui a permis d'offrir à nombre d'élèves des stratégies adéquates de formation et de suivi de scolarité. Ce texte relate l'engagement des équipes pour mieux faire réussir les élèves dans leur parcours.

Le CLAVIM. Du projet à l'évaluation

– Bruno JARRY

Le présent article vise à rendre compte de la démarche d'évaluation d'une politique locale mise en œuvre par une association intervenant dans les champs de l'animation, de la prévention et de la culture. L'auteur fonde l'approche évaluative du projet et de l'action du CLAVIM sur la nécessité d'une éthique du sujet, préalable indispensable à toute formulation d'une politique locale de jeunesse, de finalités éducatives et de dispositifs pédagogiques. Il présente l'innovation pédagogique comme vecteur central d'évaluation de cet organisme avec des illustrations en matière de coéducation et conclut en rappelant la place essentielle de la participation dans les processus évaluatifs.

Quatrième partie : Des propositions pour aller plus loin

Les conditions pour une acculturation à l'évaluation des politiques éducatives dans le système éducatif français

– *Point de vue d'organisations syndicales et d'institutions*

Conclusion

Pour conduire une évaluation de politique publique éducative fondée sur un enjeu démocratique : encore quelques marges de progrès

– *Jean-Charles RINGARD*

